

«Développer la vie culturelle dans les centres-bourgs»

Enjeux : dynamiser le territoire, valoriser l'identité des lieux, favoriser le lien social

Mots clés : culture, vivre ensemble, cadre de vie, patrimoine , animation



La culture d'un territoire est un socle commun et spécifique qui lui confère une identité propre. Façonnés par une implantation géographique, et une histoire politique ou commerciale, les centres-bourgs tirent leurs richesses des ressources naturelles et humaines que leur offre le territoire: paysages, formes urbaines, architecture, arts, littérature, langues régionales, artisanat, savoir-faire constructifs...sont autant d'atouts à identifier, connaître, transmettre, faire vivre et enrichir.

La culture est un levier d'action permettant de donner vie au projet de revitalisation d'un centre-bourg. Elle participe au développement d'un territoire vivant et dynamique. Puissant levier de cohésion sociale, d'amélioration du cadre de vie, et de développement économique, le renforcement de la vie culturelle permet de favoriser la construction d'une identité territoriale positive qui participe largement de l'attractivité d'un territoire. En favorisant le lien social entre les habitants, le dynamisme culturel permet également d'ancrer la population sur le territoire en offrant une réelle plus-value à celui-ci. La culture est donc au coeur du projet de revitalisation.



Intégrer la dimension culturelle dans le projet de revitalisation

La culture : une stratégie intégrée de développement territorial

Le renforcement de la vie culturelle dans les territoires ruraux est une priorité nationale portée en interministériel, notamment par les ministères de la Culture, de l'Agriculture, et de la Cohésion des Territoires et aussi par les collectivités, les professionnels et les milieux associatifs.

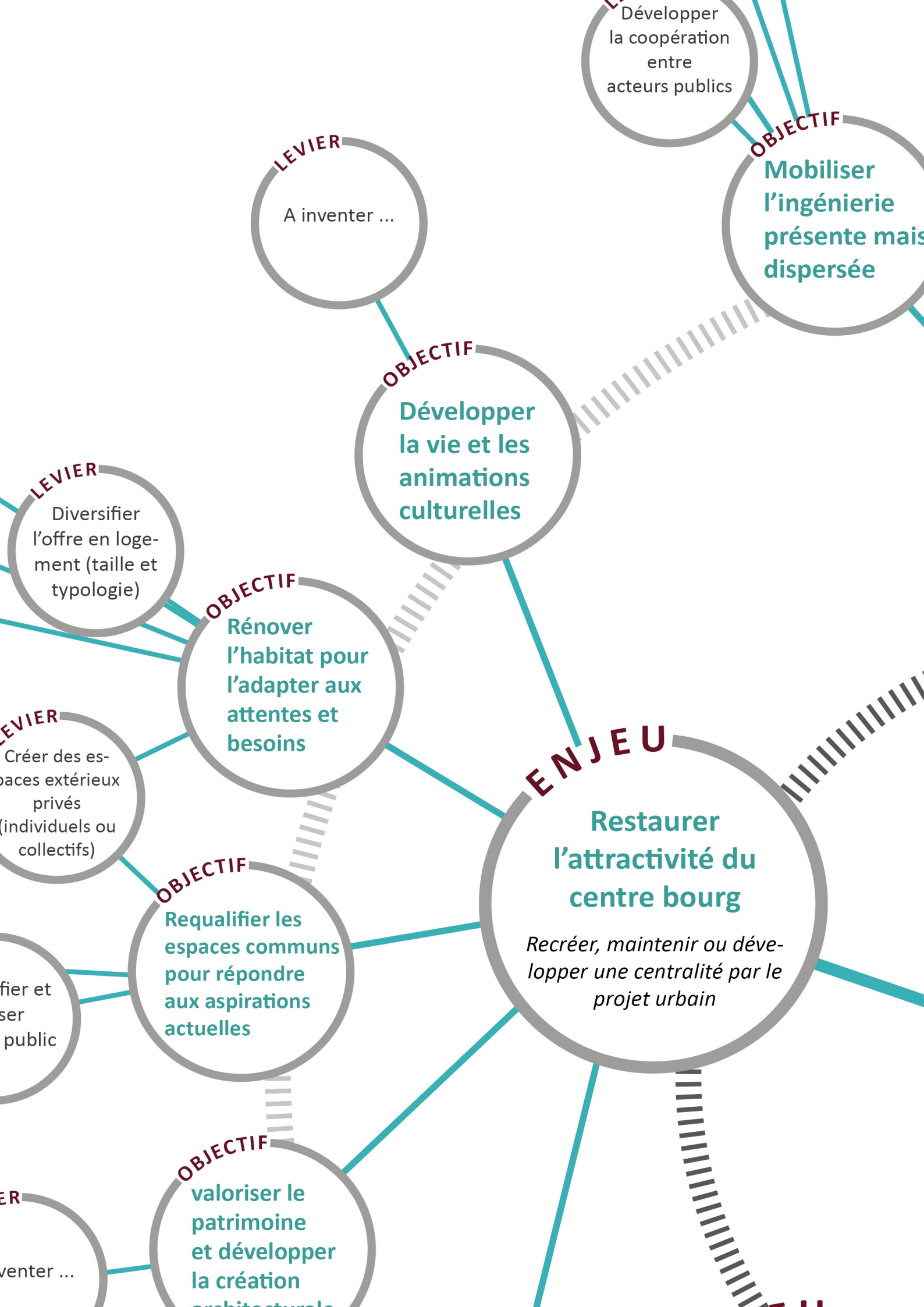
Les collectivités peuvent s'appuyer sur des dispositifs territoriaux pour développer leur politique culturelle : contrats de plan Etat-Région, contrats de ruralité, conventions territoriales au développement culturel, contrats territoire lecture, conventions de partenariat avec les Parcs Naturels Régionaux, Conventions Villes et Pays d'arts et d'Histoire, conventions de partenariat avec les Conseil d'architecture, d'urbanisme et d'environnement (CAUE), etc.

L'engagement des élus est décisif dans la réussite de l'intégration de la culture dans le développement local. La mobilisation d'un large réseau d'acteurs : institutions (Direction Régionale des Affaires Culturelles (DRAC), Conseil départemental, Parcs Naturel Régional (PNR), Unité départementale de l'architecture et du patrimoine (UDAP), Région,...) associations, fédérations d'éducation populaire, équipes artistiques, est également une clé de développement de la culture locale. La coopération avec les différents services déconcentrés de l'État est également importante. Les Pays, tels que définis par la loi d'orientation pour l'aménagement et le développement du territoire de 1995, constituent un exemple de l'intérêt d'une telle coopération. Ces territoires présentent une cohérence géographique, culturelle, économique ou sociale. Les pays constituent un cadre pour un projet de territoire et sont caractérisés par une souplesse de leur gestion. Ils ont notamment pour vocation de permettre un développement culturel local harmonieux.

Expérimentation et innovation au coeur de la politique culturelle

Les initiatives culturelles sont nombreuses dans les milieux ruraux. Les événements, à l'instar des festivals, constituent des moments de convivialité, de découverte et d'échange qui dynamisent le territoire et participent de son identité. Localement, une dynamique associative, le patrimoine, l'histoire locale sont autant de ressources qui alimentent la vie culturelle d'un centre-bourg et peuvent faciliter l'ouverture vers d'autres horizons. L'accueil d'artistes en résidence est par exemple une expérience particulièrement riche qui permet de valoriser directement le territoire grâce au regard neuf et créatif des artistes.

La population dans son ensemble, quel que soit l'âge, est concernée par la vie culturelle des collectivités. Des actions à destination des enfants peuvent être imaginées tout autant que des événements en faveur des seniors. Les manifestations multigénérationnelles sont également une grande richesse pour favoriser le lien social inter-générationnel. Les politiques culturelles mises en place par les lauréats sont diverses et laissent à voir un univers des possibles conséquent.



Favoriser l'accès à la culture pour tous : un levier de cohésion sociale

La vie culturelle d'un centre-bourg est un vecteur majeur de lien social. Les différentes expositions, ateliers et événements festifs sont autant d'occasions pour les habitants de se rencontrer et constituer un collectif. Le sentiment d'appartenance au territoire, facilité par une image positive de celui-ci et le lien social sont par ailleurs intrinsèquement liés. L'ancrage dans le territoire et l'appropriation de son image sont facilités par les événements autour desquels peuvent se retrouver la population habitante et avoisinante.



Des actions fédératrices

Diverses actions peuvent être menées dans le cadre de la politique culturelle d'un territoire, permettant de fédérer les habitants de la commune et au delà autour de ses atouts :

- actions pédagogiques en lien avec habitants, écoles et professionnels ;
- diagnostics partagés : inventaire patrimonial réalisé avec les habitants;
- éducation artistique via les écoles (Education nationale) et l'enseignement agricole;
- équipements et tiers lieux (bibliothèque, médiathèque);
- itinérance de cinéma, bibliothèque, expos, théâtre...

La commune de Saint-Bonnet-le-Château (Loire) a par exemple valorisé son territoire et ses habitants à travers un cheminement permettant d'admirer les 35 portraits d'habitants qui ornent les rues. Ces portraits ont été conjointement réalisés avec des entretiens portant sur la perception du territoire du Haut-Forez.

Valoriser le tissu associatif existant

Chaque territoire possède sa propre dynamique culturelle et associative quelle que soit son importance. Il est essentiel de valoriser cette implication citoyenne et de la mettre en lien avec le projet de revitalisation centre-bourg. Les réseaux associatifs et culturels existants sont des canaux de diffusion d'une image positive du territoire. Le projet de revalorisation peut également être l'occasion de donner un nouveau souffle aux associations existantes et de remobiliser les habitants du centre-bourg si besoin en est.

Mobiliser les habitants grâce à la culture

Les événements culturels sont une manière ludique de communiquer autour de la démarche de revitalisation. La commune de Largentière dans l'Ardèche prévoit par exemple de redonner vie à un local vacant du centre-bourg afin de créer une maison du projet qui aura également vocation à accueillir des expositions. Cette double fonction est une des multiples façons de mobiliser la culture pour sensibiliser les habitants au projet de revitalisation. Organiser un événement culturel autour du patrimoine bâti peut par exemple permettre d'identifier des passionnés d'histoire du territoire. Un nouvel élan peut ainsi être suscité parmi les habitants qui seront davantage enclins à s'investir dans la valorisation du patrimoine et de leur territoire. Une telle initiative a été lancée par la collectivité de Chateaufort (Cher) où Thomas Sindicas, illustrateur, a réalisé une carte dessinée du patrimoine de la commune avec la participation d'un groupe d'habitants. Cette carte, financée grâce à un fond Leader, est distribuée gratuitement dans les lieux touristiques.

Parmi les lauréats du programme de revitalisation des centres-bourgs, plusieurs démarches artistiques ont ainsi été imaginées de manière à intégrer les habitants.



Médiathèque de Saint-Marcelin
Source : site de la ville



Maison Nature et Patrimoines - Castellane

Illustration : Sensibiliser les publics aux enjeux culturels et patrimoniaux

Pont-Saint-Esprit (Gard)

Le projet de réhabilitation de l'Hôtel-Dieu de la ville de Pont-Saint-Esprit a fait l'objet d'une démarche artistique enrichissante et valorisante. En lien avec la DRAC et la Chartreuse (Centre national des écritures du spectacle), la municipalité a accueilli l'auteur Guillaume Cayet en résidence. Le travail effectué a permis de mettre en valeur la parole des habitants autour de l'Hôtel-Dieu qui est au coeur d'un important projet de réhabilitation. Le texte théâtral créé prend ses sources dans les témoignages des habitants et permet de mettre en valeur le patrimoine architectural, d'évoquer la rénovation urbaine, le devoir de mémoire. Le lien social intergénérationnel est également favorisé puisque ce sont des jeunes de l'association BARADO qui ont récolté les témoignages des habitants. Cette création artistique a été restituée à l'occasion des journées européennes du patrimoine. Au cours de ces journées, les visiteurs ont également eu le privilège d'admirer des sites patrimoniaux habituellement fermés au public.

Par ailleurs, une ancienne caserne de Pont-Saint-Esprit est en cours de rénovation afin de devenir un lieu polyvalent au coeur de la commune. Ce centre, le centre Pépin regroupera différentes structures

à visées culturelles : cinéma, bibliothèque, école de musique, lieu de vie associatif. Il comprendra également le guichet unique de la commune et la gendarmerie. Le croisement de ces différentes fonctions en un seul et même lieu central met en avant le dynamisme culturel de la commune et la valorise auprès des habitants et usagers.

Castellane (Alpes-de-Haute-Provence)

La commune de Castellane accueille en son centre la Maison Nature et Patrimoines qui constitue un lieu pédagogique incontournable de sensibilisation au patrimoine naturel et bâti. Cette institution comprend le Relais du Parc naturel régional du Verdon ainsi que le musée Sirènes et Fossiles et le musée du Moyen Verdon. Ce lieu est une véritable porte d'entrée sur l'ensemble des richesses naturelles et culturelles du territoire du Verdon et ce, en plein coeur de Castellane. Au delà des collections permanentes, la Maison Nature et Patrimoines propose également des expositions temporaires et des animations qui permettent de sensibiliser petits et grands.

Dialogue entre des lieux et des créations artistiques et culturelles

La mobilisation de bâtiments existants au profit du développement culturel est une opportunité de réinvestir et de valoriser des lieux emblématiques présentant des qualités patrimoniales parfois méconnues ou délaissées. La prise en compte de la dimension culturelle doit se faire très en amont dans la réflexion sur le projet de centre-bourg.

Création d'équipements pérennes

Destiner un bâtiment à un usage culturel offre une multitude de possibilités. La commune de Grand Bourg (Guadeloupe) a transformé plusieurs anciens bâtiments d'habitations de maîtres en locaux associatifs afin de soutenir l'important tissu associatif local.

Les bibliothèques et médiathèques sont des lieux de vie qui permettent à petits et grands de découvrir le monde de la littérature, de la musique, du cinéma, etc. Les écoles de musique ou encore les salles de cinéma sont d'autres lieux qui participent de la vie culturelle d'un centre-bourg. Les musées permettent par ailleurs de valoriser l'histoire locale. Toutes ces institutions peuvent venir prendre place dans les bâtiments existants d'un centre-bourg et leur redonner vie.

Par ailleurs, un même bâtiment peut regrouper diverses fonctions constituant ainsi un lieu polyvalent et adapté aux besoins et aux contraintes du centre-bourg et où une véritable porosité peut s'établir entre les différentes offres. C'est le choix fait par la commune d'Orbec (Calvados) qui souhaite regrouper des services à la petite enfance, l'office du tourisme et la maison de la musique. En effet, situer une bibliothèque à proximité immédiate d'une école de musique peut augmenter le nombre d'inscrits à la bibliothèque puisqu'il est plus aisé pour les enfants (et leurs parents) d'aller emprunter des livres à la sortie de leur cours de musique. Les espaces publics peuvent également devenir des lieux de créations artistiques et d'animation. Un théâtre de verdure peut par exemple offrir un lieu de contemplation paysager aux passants et permettre, de manière plus ponctuelle, la tenue d'une pièce de théâtre ou d'un concert en plein air. Une esplanade peut être pensée et aménagée de manière à accueillir des événements festifs comme c'est le cas des esplanades du château et de la mairie à Châteaumeillant (Cher).

Appropriation temporaire des lieux

Dans les petites communes, les équipements culturels permanents sont souvent moins présents que dans les grandes villes. Cette contrainte n'empêche cependant pas la création culturelle puisque les artistes redoublent souvent d'imagination pour dépasser les contingences locales. Les différents éléments du patrimoine servent régulièrement de support à des projets temporaires transdisciplinaires, dialoguant avec les arts vivants, audiovisuels et numériques. L'itinérance et l'éphémère caractérisent bien souvent la vie culturelle qui s'offre aux populations. Il existe en effet diverses manières pour un territoire de développer une action culturelle riche. De nombreux festivals animent des communes pendant quelques jours et portent sur des thèmes aussi variés que les lieux où ils se tiennent : festival de musique, de cinéma, d'arts de rue, etc...

Les marchés sont également l'occasion d'animer le centre-bourg, de favoriser le lien social et de mettre en valeur les produits locaux. Pour valoriser son marché, la commune de Villeneuve de Marsan (Landes) a engagé une demande de labellisation «marché de France».

La labellisation, une reconnaissance de la singularité d'un territoire¹

Les labels en lien avec la culture et le patrimoine sont garants de la qualité d'un territoire au regard des critères attendus. Les labels « Ville et pays d'art et d'histoire » identifient des projets culturels à l'échelle d'un territoire incluant l'ensemble des enjeux : sensibilisation, pédagogie, valorisation, animation culturelle,... par l'intermédiaire des animateurs de l'architecture et du patrimoine et avec l'appui des Centres d'Interprétation d'architecture et du Patrimoine.

¹ Sur les dimensions touristique et patrimoniale, voir les fiches thématiques dédiées au sujet.



source : www.auvergne-tourisme.info

La Halle aux Bleds, Saint Flour

Illustration : Les lieux de la culture

Saint-Flour (Cantal)

A l'occasion des journées européennes des métiers d'art, la ville de Saint Flour, cité d'Art et d'Histoire, ouvre les portes de la Halle aux Bleds afin de valoriser les savoir-faire de l'artisanat et leur transmission. Cet évènement est mis en place avec différents partenaires tels que le Pays d'art et d'Histoire de Saint-Flour communauté et la Fondation du Patrimoine. La présence de cette dernière à la 12ème édition (2018) permettra notamment de diffuser de l'information concernant les aides financières pour la sauvegarde du patrimoine. La Halle aux Bleds, lieu d'accueil de l'évènement, est un fleuron architectural de Saint-Flour. Cet édifice du 14ème siècle est une ancienne collégiale devenue marché couvert en 1791. Il a été entièrement restauré entre 2005 et 2008. Depuis, la Halle accueille un marché couvert l'été et des expositions durant la période estivale dont certaines dans le cadre de la Biennale d'art contemporain, considérée comme un espace de création et de démocratisation culturelle.

La collectivité a également pris le parti d'animer ses places à travers le festival des Hautes Terres qui se veut un voyage initiatique à travers les cultures traditionnelles de montagne.

Bram (Aude)

La commune de Bram s'est dotée d'un centre d'exposition d'arts visuels de plus de deux hectares. Situé dans une ancienne maison de maître du 18ème siècle nommée les Essarts, l'Espace Arts et Cultures accueille une grande diversité d'expositions tout au long de l'année : photographie, peinture, sculpture, arts numériques et vidéo, dessins, gravures... Les oeuvres présentées visent par leur diversité à toucher un large public. Par ailleurs, des temps de médiations, avec les scolaires, permettent de rendre plus accessible cette offre culturelle.

Avallon (Yonne)

La commune d'Avallon a mis en place une politique culturelle dynamique grâce à un cycle d'expositions multisites qui permet de donner vie aux bâtiments patrimoniaux emblématiques de la ville. Les sites concernés sont : la salle Saint-Pierre et la fabrique (extension du XVe siècle accolée à l'Eglise St-Lazare), le Grenier à Sel (qui comme son nom l'indique, est l'ancien grenier à sel d'Avallon), la Maison des Sires de Domecy, le Musée de l'Avalonnais (ancien collège du 17e siècle), et les bibliothèques et médiathèques proposent des expositions riches et variées.



Principaux enseignements

- Mobiliser les acteurs existants dont les associations.
- Faire avec les moyens du bord;
Penser à l'éphémère, à l'itinérant pour favoriser, inciter, inviter
- Penser à la mutualisation et au partage des initiatives culturelles au-delà des limites communales.
- Penser à faire appel aux ressources existantes (exemple : appui en ingénierie et animation de partenaires, financements européens)

Novembre 2018

Cette publication fait partie d'une série consacrées aux différents leviers de revitalisation des centres-bourgs, à partir de retour d'expériences.

La collection est disponible sur : <http://www.centres-bourgs.logement.gouv.fr/>

